

Diguemer intru Plouvorn ar veach quenta

(Var don : *Du haut en bas*) (1).

1

Holla, holla — Mear, procureur ac intru — Choumit a za. —
N'oump quet petra so oc'h o talla. — Ma na guirit chench a
santimant — O pezo leac'h da gaout nêc'hamant — Chou-
mit a za.

2

Holla, holla -- Pe leac'h e cassit-u oc'h intru — Choumi a za.
— Ar plaç-ma ne quet evintâ — Ne de nemet dar gatholiquet
— A non pas dec'h-u schismatiquet — Choumit a za.

3

Holla, holla — Ma zit-u gant an ornamanchou — Choumit
a za. — Oll o pedomp do divisca — James ne lezomp an
intruet — Da zisappouilla or pastoret — Choumit a za.

4

Holla, holla, — Perac e tuit da gaout all lutrin — Choumit
a za. — Na songit quet cantic cana — Rac james bleizi natio-
nal — Ne bermettomp aze da iudal — Choumit a za.

(1) Manuscrit Cueff. — Comme titre le manuscrit de Plouescat porte :
Sonn an intru : Var don Quand atra-t-on ?

Réception
de l'intrus de Plouvorn ⁽²⁾ à sa première visite ⁽³⁾

(Sur l'air : *Du haut en bas*).

1

Holà, holà ! — Maire, procureur, greffier et intrus — Halte-là ! — Nous ne savons pas ce qui vous aveugle ; — Si vous ne voulez changer d'avis, — Vous aurez beaucoup de chagrin — Halte-là !

2

Holà, holà ! — Où envoyez-vous votre intrus ? — Halte-là ! Cette place n'est pas pour lui, — Elle n'est qu'aux catholiques seuls, — Et non pas à vous, hérétiques — Halte-là !

3

Holà, holà ! — Où allez-vous avec les ornements (sacerdotaux) ? — Halte-là ! — Tous, nous vous prions de les quitter ; — Jamais nous ne laisserons les intrus — Dépouiller nos pasteurs — Halte-là !

4

Holà, holà ! — Pourquoi venez-vous au lutrin ? — Halte-là ! — Ne pensez pas chanter un cantique, — Car jamais nous ne permettrons — A des loups nationaux d'y huler — Halte-là !

(2) Bourgade du Haut-Léon, à 11 km. au nord de Landivisiau.

(3) Cet intrus s'appelait Ouroual. S'étant présenté à Plouvorn le 1^{er} janvier 1792, il fut fort mal reçu par la population, et obligé de se retirer. Ce n'est que sous la protection de la force publique qu'il put être installé le 29 janvier (Peyron, *Documents pour servir*, tome II, p. 69 ss.).



5

(An intru spontel)

Tranquillite — Va breudeur a c'hui va c'hoarezet — Tranquillite — Me a barti var quement-se — Nan biquen mui me ne duin er vro — Me a soufro quentoc'h ar maro. — Tranquillite.

6

(Ar barressionis)

Tec'hit eta — Il, il da gaout o tudou fidel — Tec'hit eta — O ped memor eus an dra ma — Na vezit quel la quen touellet — Da glastq ur maro quen diremet — Tec'hit eta.

Intru Plougouln

1

D'ar prizoun Mari Bernard en renkoc'h mont da joun — Abaiamour d'ar pedennou a rit e Prat-Kouln — Kaer e pezo, koz Intru, me a bedo Doue — Hag en despet did a skolio ar vugale.

2

Ar C'here koz a Vicherel n'edo ket e poan — Gant an oferen an Intru pa oa drebet koan — Phillippik an Ti-losket a lavare peb frappad — Deomp d'ar gear breuna p'or beus bet boutailad.

(1) Ces trois strophes, fragments d'un poème plus considérable, sont empruntées à l'ouvrage de l'abbé Tanguy : *Aperçu historique sur la paroisse de Plougouln*, Morlaix, p. 187. — Nous avons suppléé le titre. Plougouln est situé à quelques kilomètres au sud-ouest de Saint-Pol-de-Léon.

(2) Cet intrus est François Le Goarant, ancien vicaire de Hanvec, que le district de Morlaix avait nommé, le 4 novembre 1792, curé constitutionnel

5

(L'intrus épouventé)

Soyez tranquilles, — Mes frères et vous mes sœurs. —
Soyez tranquilles. — Là-dessus je m'en vais. — Non, jamais
plus je ne viendrai au pays ; — Je souffrirai plutôt la mort,
— Soyez tranquilles.

6

(Les paroissiens)

Partez donc, — Allez, allez trouver vos fidèles. — Partez
donc ! — De ceci gardez le souvenir, — Et ne vous abusez
pas, — Au point de chercher une mort si fatale — Partez
donc !

L'intrus de Plougoulm

1

En prison, Marie Bernard, il vous faudra aller demeurer,
— A cause des prières que vous faites à Prat-Koulm. —
Tu auras beau faire, misérable intrus⁽²⁾, je prierai Dieu,
— Et, malgré toi, j'instruirai les enfants⁽³⁾.

2

Le vieux Quéré, de Bécherel, ne se souciait guère — Après
avoir soupé⁽⁴⁾, de la messe de l'intrus ; — Philippe, de Ti-
Losket, disait à tout moment : — « Allons maintenant chez
nous, que nous avons eu une bouteille (de vin) ».

de Plougoulm. Son installation eut lieu le dimanche 23 décembre (Tanguy,
op. cit.).

(3) Cette Marie Bernard, qui tint tête à l'intrus, était une pieuse tertiaire
qui, au village de Prat-Koulm, enseignait le catéchisme aux enfants.

(4) Il s'agit évidemment d'un souper au presbytère.